

**CONCERTATION CITOYENNE OUVERTURE COLLEGE ESCALQUENS  
COMPTE RENDU ATELIER COLLEGE RAMONVILLE LE 20/11/2017**

**Elus CD31** : M.BAGNERIS, Mme POUMIROL, Mme LECLERC - **Inspection Académique** : Mmes DUDE, HOMS, M.CHARDONNET  
**Direction de l'Education** : M-H DE MALVINSKY, J-M CHABREL, A.PINATON  
**Direction de Transports** : L.CHABROUX, A.MANCHA,

**Présents (élus Cd31 - administration) :**

**Nombre de participants (administrés, élus locaux...) :** 25 personnes environ : représentants des Mairies de Ramonville et Auzeville, quelques parents d'élèves de Ramonville et, pour la grande majorité, d'Auzeville.

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
Sectorisation	Les prévisions d'effectifs prennent-elles en compte l'évolution de l'urbanisation ?	Parent d'élève	"Oui et non". La méthode de calcul prend en compte les effectifs scolarisés dans les écoles, majorés des évolutions constatées au cours des années précédentes, mais pas de prise en compte de l'urbanisation en tant que telle. La dynamique immobilière sur un secteur n'induit pas forcément une augmentation des effectifs scolaires (ex : De nombreuses constructions ont été réalisées sur Castanet, pour autant, on compte 50 élèves de moins dans les écoles de la commune à la rentrée 2017 !)	M-H DE MALVINSKY  M.BAGNERIS
Sectorisation	La sectorisation ne risque t'elle pas déjà d'être fluctuante d'ici 2 ans compte tenu des programmes immobiliers sur Castanet : 2000 personnes attendues d'ici peu !	Parent d'élève	Castanet devrait accueillir 1700 personnes sur les 15 prochaines années. Comme indiqué précédemment, les cycles de fluctuation liés à l'urbanisation sont difficiles à prévoir.	M.BAGNERIS
Pédagogie	Quid du choix des options pour les collégiens qui seront amenés à changer d'établissement ? Quid des fratries ? Délai de mobilisation des parents très court ! Beaucoup de parents n'ont pas pris conscience des enjeux et des conséquence des projets de sectorisation pour leurs enfants ! Le terme "Sectorisation" ne parle pas aux parents d'élèves.	Parent d'élève	L'information a été diffusée auprès des Maires pour prévenir les parents des élèves scolarisés en Cm1 et Cm2. La réunion de présentation a eu lieu le 10 octobre.	Mme POUMIROL
Pédagogie	Y aura-t-il continuité de l'option Langue des signes Française (LSF) de Ramonville à Castanet ? Les parents devront-ils demander une dérogation pour maintenir les enfants LSF à Ramonville, au risque de perdre la gratuité des transports scolaires, le cas échéant ? Important d'informer les parents sur le sujet !	Parent d'élève	L'obtention d'une dérogation met un terme à la gratuité des transports scolaires (cf. règlement). L'accès payant au service mis en place pour les élève de 3ème ( pendant un an) ne pourrait être envisagé que s'il reste des places.	M-H DE MALVINSKY
Pédagogie	Il ne serait pas normal de devoir contraindre les élèves à abandonner l'allemand si le collège d'accueil ne pratique pas cet enseignement !	Parent d'élève	A voir. Ne dispose pas des données dans l'immédiat. (Un parent d'élève précise que l'Allemand est enseigné à Castanet).	Mme HOMS
Pédagogie	Quels sont précisément les critères de dérogations de l'Académie !? Le choix d'option n'est pas un critère de dérogation selon les principes portés par l'Inspecteur d'Académie et la RECTRICE ! N'y a-t-il pas là un discours paradoxal !?	Parent FCPE	La dérogation n'est pas un droit. Elle relève d'un certain nombre de règles et d'une hiérarchisation fixées au niveau national : - Handicap - Médical - Bourse - Fratrie - Proximité du domicile - Parcours particulier  Les situations sont examinées au cas par cas, en tenant compte également de la capacité d'accueil de l'établissement. Sur 1300 élèves de 6ème cette année, 500 dérogations seulement ont été accordées.	Mme HOMS
Pédagogie	Quelles garantie pour les familles de pouvoir obtenir une dérogation ?	Parent d'élève	"L'Education Nationale ne peut pas le garantir". Le refus de dérogation peut conduire effectivement à une rupture de l'enseignement optionnel, à la marge (ex : en cas de déménagement !) Réponse spontanée des parents dans la salle : "il ne s'agit pas là d'un déménagement mais d'une situation imposée !"	Mme HOMS
Transport	L'intégration des 6°, 5° et 4° se fera t'elle en même temps au collège d'Auzeville ? La réflexion sur les transports prend elle en compte les lignes Tisséo ?	Parent d'élève	Oui. Le CD31 mettra en place une nouvelle ligne et étudie l'ensemble des possibilités au regard des réseaux et des cadencements.	A.MANCHA
Sectorisation	Ne faudrait-il pas créer un nouveau collège dans le secteur à terme ? Si oui, où ? Quelle dimension ?	Parent d'élève	Rappel du Programme Prévisionnel d'Investissements (PPI) sur les 5 à 6 ans (construction de 5 collèges + programme de rénovations). L'administration proposera aux élus un futur programme dans les années à venir ; il sera certainement question d'un nouveau collège dans l'agglomération toulousaine.	M-H DE MALVINSKY
Sectorisation	Le changement de collège aura-t-il un impact sur l'affectation au lycée ?	Parent d'élève	Non. L'affectation au lycée restera basée sur l'adresse du domicile.	M.BAGNERIS
Transport	Les transports ne passeront plus par le centre d'Auzeville d'après la carte présentée !?	Parent d'élève	Il s'agit d'une carte étude basée sur 2 points représentatifs ; tous les points d'arrêts desservis aujourd'hui seront maintenus.	A.MANCHA
Transport	Pour 2019 et pour les élèves de 3ème restant à Ramonville, la tournée devrait être plus longue compte tenu du nombre d'élèves à transporter ?	Parent d'élève	Pas forcément. Le circuit du collège s'enchaîne avec le lycée de Bellevue ; la desserte ne devrait donc pas être rallongée pour pouvoir garantir cet enchaînement, la dimension des bus en revanche pourrait évoluer.	A.MANCHA
Sectorisation	Il est important de bien informer les parents, dès maintenant, sur les conséquences en matière de transport et d'option et de proposer un découpage pérenne. Peut-être que certains parents souhaiteront scolariser leurs enfants à Castanet dès l'année prochaine ?! Compte tenu des effectifs, comment des dérogations peuvent être admises !?	Parent d'élève élu	Les dérogations ne sont accordées que dans la limite des places disponibles. Priorité aux élèves du secteur de recrutement.	Principale du collège de Ramonville

Thème	Question	Intervenant	Réponse	Intervenant
Pédagogie	Il faut informer les parents qui seraient tentés de prendre l'option LSF pour rester au collège de Ramonville que cela ne suffira pas !	Parent d'élève	Le collège de Ramonville n'inscrira pas les élèves d'Auzeville en LSF le cas échéant.	Principale du collège de Ramonville
Pédagogie	Quid de la continuité de l'actuelle option LSF au lycée Bellevue ? Cette question est importante car l'option LSF peut permettre aux élèves d'obtenir des points au Bac.	Parent d'élève	Il n'y a actuellement que 6 élèves de 6ème d'Auzeville qui pratiquent l'option LSF sur 40.  L'IA pourra peut-être prendre une position en amont pour éclairer le choix des familles ?  Pas de connaissance d'un problème de dérogation en lien avec la LSF à Ramonville ; on ne choisit pas la LSF pour avoir des points au bac ! L'IA attendra la décision définitive de sectorisation pour pouvoir éventuellement adapter les options dans les établissements.  Peu d'effectifs, cela peut sans doute se regarder au cas par cas dès aujourd'hui ?	Principale du collège de Ramonville  M.BAGNERIS  Mme DUDE  Mme POUMIROL
Transport	Il est indispensable d'informer les parents dès maintenant sur les modalités précises de transport !	Parent d'élève	Cela nécessite de connaître précisément le nombre d'élèves. Les études de sectorisation se déroulent 2 ans avant l'ouverture du collège. Nous ne disposons pas encore de toutes les données : 1) Deux circuits la 1ère année pour Auzeville : 6°, 5° et 4° à Castanet + 3ème à Ramonville 2) Nombre d'arrêts devraient être inchangés Le CD garantit le niveau de service public rendu et communiquera les modalités précises en temps voulu.	M-H DE MALVINSKY  A.MANCHA
Pédagogie	La FCPE demandera au DASEN d'être bienveillant lors de l'examen des demandes de dérogations pour garantir la continuité des enseignements. Il serait bon que cette même bienveillance soit accordée par le Conseil départemental pour la gratuité des transports. La FCPE informera les parents	Parent FCPE	Le CD pourrait examiner les situations au cas par cas dans un "contexte particulier de sectorisation qui pourrait générer des frustrations" (M.BAGNERIS), pour autant, Mme LECLERC précise que le CD n'est pas en mesure de s'engager pour l'heure. Mme LECLERC rappelle que le CD31 est un des rares à maintenir la gratuité des transports dans un rayon > 1km. Le CD finance par ailleurs l'aide à la restauration scolaire (20.000 repas quotidiens pris en charge à 50% ou 100%). Dans ce contexte, le CD ne fera pas de fausses promesses.	Mme POUMIROL M.BAGNERIS  Mme LELCERC
Sectorisation	Quid de la restitution des ateliers ? Peut on envisager un 4ème scénario ou doit-on choisir entre les 3 ?	Parents d'élève	Rien n'est figé, les comptes rendus des ateliers vont alimenter la réflexion, nous avons encore 15 jours pour affiner et trouver d'autres solutions, dans la mesure du possible --> illustration des difficultés : une partie de Pechabou pourrait rester au collège de Castanet au regard des déplacements doux ( <i>bien que tous les élèves disposent de la carte de bus !</i> ) au risque de casser la continuité école/collège ... En conclusion, il faut pouvoir répartir de la meilleure façon les effectifs d'élèves dans le plus large consensus.	Mme POUMIROL  M-H DE MALVINSKY
Pédagogie	Que signifie véritablement le "maintien du lien école / collège ?". Est-ce qu'il s'agit de conserver le schéma social que connaît l'élève avec ses camarades ?	Parents d'élève	Initialement, il s'agissait de la cohérence pédagogique entre les écoles du secteur et le collège au regard notamment de l'apprentissage des langues.  Il s'agit de l'organisation du cycle 3 : CM1, CM2, 6ème. Les enseignants des différents établissements du bassin disposent notamment de temps de formation et de réflexion en commun pour assurer la continuité et l'harmonisation pédagogique.	Mme LECLERC  Mme DUDE

Intervention de M.ICLANZAN Conseiller départemental du canton Toulouse 11	M.ICLANZAN remercie le Conseil départemental d'avoir accepté sa proposition d'atelier au collège de Ramonville et souligne la qualité des débats. M.ICLANZAN regrette cependant qu'il n'y ait pas plus de parents d'élèves du collège de Ramonville et attire l'attention sur la nécessité de maintenir une bonne mixité dans le collège de Ramonville malgré "la perte d'Auzeville".
---	---

Fin de la rencontre 20h30